



*12<sup>e</sup> édition*  
Biennale  
Internationale  
**Design**  
Saint-Étienne

# CONCOURS STAS – BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN SAINT-ETIENNE « Un tramway nommé DESIGN – 2022 »

## **La STAS :**

La Société de Transport de l'Agglomération Stéphanoise (STAS), exploite les transports urbains de l'agglomération stéphanoise pour le compte de Saint-Etienne Métropole.

Dotée de 72 lignes régulières dont 3 lignes de tramway, la STAS transporte chaque année plus de 46 millions de voyageurs sur un territoire de plus de 600 km<sup>2</sup>.

Saint-Étienne est l'une des rares villes de France à avoir conservé son tramway en permanence depuis ses origines. Celui-ci fonctionne sans interruption depuis sa création, en 1881 et fait partie intégrante du patrimoine stéphanois.

Ainsi, le tramway stéphanois s'inscrit dans l'identité même de la Métropole et de son actualité. C'est la raison pour laquelle la STAS est partenaire et relais des grandes manifestations de la Métropole et utilise à plusieurs reprises le tramway comme support de communication en l'habillant aux couleurs des événements marquants (adhésivage en total covering). Voir illustrations.

## **Les rames de tramway CAF :**

En 2017, le tramway stéphanois a mis en exploitation de nouvelles rames de tramway, plus grandes et remarquées pour leur design spécifique. Construites par CAF, ces 16 rames « nouvelle génération » offrent aujourd'hui un maximum de confort aux passagers : sièges ergonomiques, matériaux chaleureux, climatisation, système performant de vidéoprotection, diffusion d'informations sonores et visuelles et wifi. Remarquées pour leur dimension et leur design inspiré par le label Ville UNESCO de design, elles marqueront plusieurs générations de voyageurs.

## **La Biennale Internationale Design Saint-Etienne :**

En avril prochain s'ouvrira la 12<sup>ème</sup> édition de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne (6 avril au 31 juillet 2022). Ce sera l'occasion pour les 400 000 visiteurs attendus de découvrir les mille et une facettes du design. Professionnels, grand public et étudiants venus de tous horizons seront réunis dans la Métropole stéphanoise autour de nombreux lieux d'exposition. Relayé par plus de 1 800 médias locaux, nationaux et internationaux, cet événement fait de Saint-Étienne la référence incontournable du Design du printemps prochain. Partenaire historique de la Biennale, la STAS souhaite profiter de l'évènement pour lancer ce concours aux étudiants ou groupes d'étudiants inscrits en master au sein des écoles artistiques des Villes créatives Unesco de design, et des écoles françaises faisant partie du réseau de [l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques \(ANdEA\)](#).

# 1/ ÉTUDIANTS CONCERNÉS

Ce concours s'adresse aux étudiants ou groupes d'étudiants inscrits en master au sein des écoles artistiques des Villes créatives Unesco de design, ou bien des écoles françaises faisant partie du réseau de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques (ANdEA).

# 2/ THÈME RETENU

## **Contexte :**

La Cité du design et l'École supérieure d'art et design organisent des événements tout au long de l'année : expositions, rencontres designers/entreprises, colloques, journées portes ouvertes, et tous les deux ans la Biennale Internationale Design Saint-Étienne.

La 12<sup>ème</sup> Biennale Internationale Design Saint-Étienne aura lieu du 6 avril au 31 juillet 2022.

Lancé en 1998 par les équipes de l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne, cet événement est singulier par la diversité des publics touchés (140 000 visiteurs en 2013, 208 000 en 2015, 230 000 en 2017, 235 000 en 2019) : professionnels (designers et entreprises), grand public, scolaires (dont enseignement supérieur), journalistes...

La 12<sup>ème</sup> Biennale Internationale Design Saint-Étienne se déroulera sur plusieurs sites sur l'ensemble du territoire métropolitain et aura pour titre :

*BIFURCATIONS*

*Choisir l'essentiel*

L'identité visuelle de la Biennale traite cette thématique.

Pour information, l'identité visuelle de la Biennale 2022 a été créée, par l'agence graphique Saguez & Partners.

## **Le concours :**

Le concours a pour objet le total covering d'une rame de tramway CAF qui sera mise en circulation à l'occasion de la 12<sup>ème</sup> Biennale Internationale Design Saint-Étienne (avril 2022).

**Le thème :**

Le thème de ce concours proposé aux étudiants est de marquer la 12<sup>ème</sup> édition de la Biennale et de s'intéresser à la baseline de celle-ci : « Bifurcations, choisir l'essentiel ». Ainsi, si l'élément « 12<sup>ème</sup> Biennale » devra apparaître dans la production visuelle, la thématique de la « Bifurcation » sera le thème central de toutes productions. Une thématique directement liée au déplacement cœur de métier de la STAS qui transporte, chaque année, plus de 46 millions de voyageurs en adaptant les trajets de ses lignes lorsque nécessaire. C'est la raison pour laquelle les notions de directions, de sens ou d'interactions avec les voyageurs seront apparentes dans le visuel principal.

Les « Bifurcations » étant le thème central de toute production, il pourra être un objet graphique, il pourra également trouver une dimension ludique si besoin, humaine éventuellement. La marque Biennale doit être intégrée dans le visuel (logo Biennale).

Pour plus d'informations sur la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2022 : <https://www.biennale-design.com/saint-etienne/2022/>

## 3/ SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

À partir du document joint en annexe, le participant proposera une création originale répondant au thème du concours. Chaque proposition doit respecter les cotes, les surfaces et spécificités techniques du tramway. Le candidat pourra accompagner sa réponse d'éléments annexes supplémentaires (échantillons, vues en situation, roughs...) s'il les juge pertinents.

L'ensemble des propositions sera évalué par un Jury qui désignera la proposition retenue pour être déclinée en total covering.

La STAS, accompagnée d'un prestataire spécialisé, assurera une assistance auprès du candidat retenu pour la fabrication du visuel de fabrication.

La pose du visuel sera pilotée par la STAS qui se réserve le droit de modifier le visuel, notamment pour des raisons de sécurité. A ce titre, il est fortement recommandé d'assurer la visibilité totale des vitres cabine, la visibilité des vitres latérales (vinyle micro-perforé et pose partielle d'éléments sur ces supports) ainsi que le dégagement d'ouvertures ou de trappes. Afin d'assurer un rendu esthétique, il est fortement recommandé de prendre en compte ces contraintes techniques au sein même de la proposition du participant.

**Rappel :**

Toute proposition créative :

- Doit être votre propriété.
- Doit être originale (au sens légal).
- Doit être dûment protégée.

- Ne doit pas être une reproduction ou une imitation d'une marque commerciale.
- Ne doit pas créer un risque de trouble avec les droits, signes distinctifs ou créations antérieures de tiers.
- Ne doit pas constituer un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme.
- Ne doit pas être déjà utilisée ou exploitée par le créatif ou par un tiers qui aurait le droit de l'utiliser avec son accord.

NOTA :

Nous vous rappelons que vous êtes les seuls et uniques responsables de l'originalité de vos propositions créatives.

Nous vous rappelons également qu'il est de votre responsabilité de protéger vos créations.

## 4/ DÉROULEMENT DU CONCOURS

**Calendrier :**

**Retour des propositions : 1<sup>er</sup> février 2022, minuit**

**Jury : semaine du 21 février 2022**

## 5 / INSCRIPTION AU CONCOURS

Le logo « 12<sup>ème</sup> logo Biennale Internationale Design Saint-Etienne » est à demander par e-mail à [designtramcompetition@citedudesign.com](mailto:designtramcompetition@citedudesign.com)

Les candidatures sont à envoyer via le formulaire : <https://fr.surveymonkey.com/r/Tram-Design>

Date limite du dépôt des candidatures : **1<sup>er</sup> février 2022**

## 6/ SÉLECTION DES PROJETS

- Proposition graphique en lien avec la thématique  
L'évaluation des projets s'appuie sur :
  - Le caractère innovant et prospectif du projet proposé,
  - L'originalité, la créativité, la pertinence en lien avec la 12<sup>ème</sup> édition,
  - La scénarisation du projet et le story-telling réalisé.

## 7/ LE JURY

Le Jury se réunira en semaine 8 (du 21 février 2022)

Le jury choisira un vainqueur. La valeur du prix est de 5 000 euros.

Ce jury sera composé de :

- 1 personne de la Stas
- 1 personne de la Cité du design / Biennale Internationale Design Saint-Étienne
- 1 personne de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
- 1 designer professionnel
- 1 personne représentante d'une entreprise partenaire de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2022
- 1 personne de Saint-Etienne Métropole

## 8/ PUBLICATION DES RÉSULTATS/PRIX

La remise du prix au lauréat se déroulera pendant la Biennale 2022.

L'étudiant primé par le Jury recevra un chèque de 5 000 euros. Dans le cas où plusieurs lauréats sont nommés (lauréats ex-aequo ou travail collectif) le montant est à répartir au prorata du nombre de participants vainqueurs.

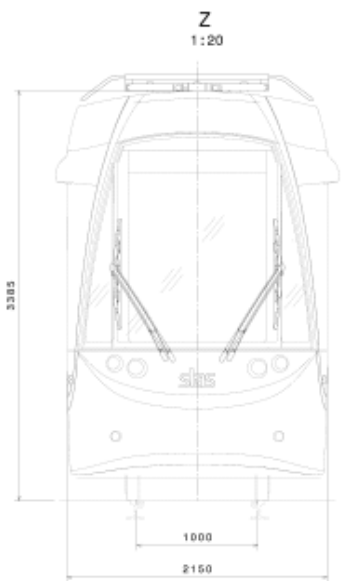
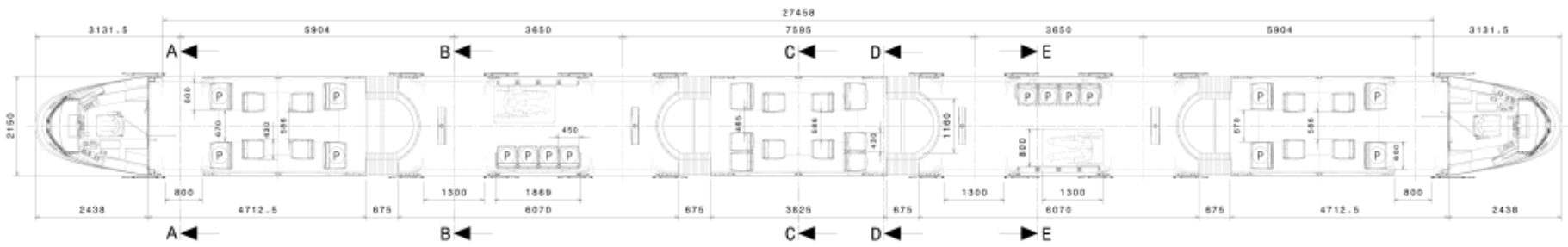
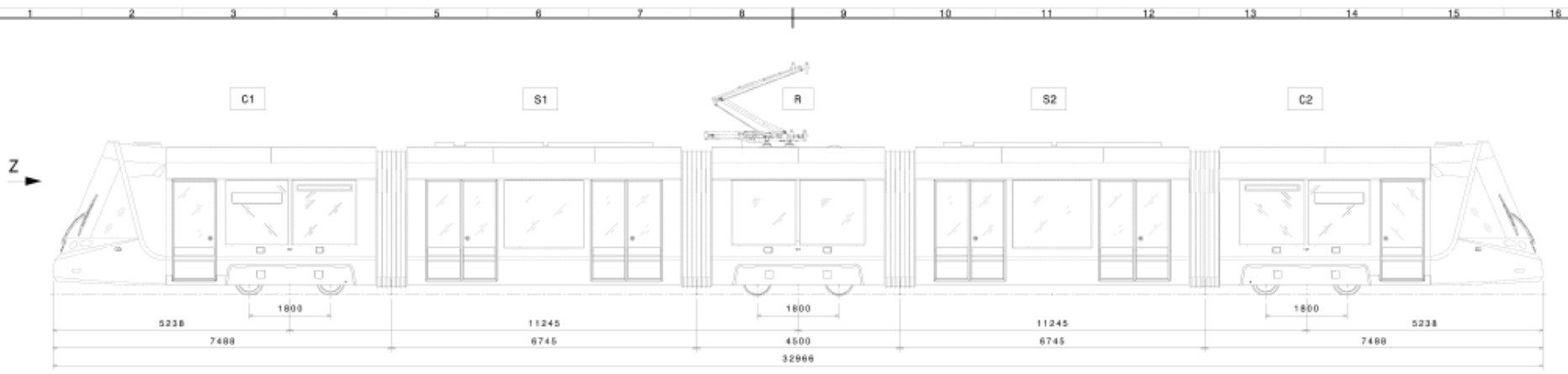
Le candidat retenu bénéficiera du soutien médias/presse mis en place pendant la Biennale.

Le lauréat sera invité à la remise du prix qui se tiendra le jour de l'inauguration de la Biennale Internationale Design Saint-Etienne 2022 le 5 avril 2022 (défraiements pris en charge par la Cité du design pour le lauréat ou le référent du groupe d'étudiants).

Le visuel retenu sera dévoilé à l'occasion de la Biennale et utilisé sur une seule rame de tramway pour une durée indéterminée (un contrat de cession de droits sera signé).

Le lauréat autorise la Cité du design et la STAS à publier la description de son projet, dans le cadre des outils d'information et de communication liés à la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2022 ainsi que sur tous les supports illustrant le projet.

Cette disposition concerne l'ensemble des supports de communication institutionnels et grand public : dossiers et communiqués de presse, site internet, captation vidéo.



|     |         |            |        |
|-----|---------|------------|--------|
| X:X | Project | 2015-04-20 | 20162  |
|     | Checked | 2015-08-04 | 206078 |
|     | Revised | 2015-08-04 | 206078 |
|     | Scale   |            |        |
|     | Rev     |            |        |
|     | By      |            |        |
|     | App     |            |        |

This drawing is the property of CAF S.p.A. and is intended for the use of the client. It is not to be used for any other purpose without the written consent of CAF S.p.A. All rights reserved.